

# Pour aider Riposte Laïque, aux sous, citoyens !

Le procès intenté contre notre journal par les organisations dites anti-racistes, la LDH, le Mrap, la Licra, et par les islamistes du CCIF n'a qu'un seul but : toucher au porte-monnaie notre journal, et le contraindre à la fermeture.

Les moyens sont disproportionnés. Ces associations ont un budget annuel de 5 millions d'euros, alors qu'en 4 ans, RL n'a que quelques milliers d'euros devant lui, fruit de votre solidarité, et de la vente de nos 4 livres.

Les frais de justice ne pèsent pas la même chose, pour nos détracteurs, gavés de subventions, et pour nous. Rappelons qu'Eric Zemmour, condamné à 2000 euros d'amende avec sursis, a dû déboursier, au total, plus de 10.000 euros pour faire face à son procès. N'oublions pas que Fanny Truchelut, ruinée par le procès LDH-Mrap-Licra, a dû déboursier, elle, plus de 20.000 euros.

Le CCIF demande 10.000 euros de dommages et intérêts. Si le Mrap, la LDH et la Licra font de même, c'est ni plus ni moins l'asphyxie pour notre journal, et des retombées financières graves pour Pascal Hilout et Pierre Cassen, les deux accusés.

Nous avons donc besoin de vous.

Pour aider Riposte Laïque :

- Faire un don paypal (en haut à droite, sur notre site)
- Envoyer un chèque adressé à Riposte Laïque, BP 82035, 13201 Marseille Cedex 1.
- Acheter nos livres « Les dessous du voile », « La colère d'un Français », Résistance républicaine » ou « Les assises sur l'islamisation de la France » (voir sur notre site).
- Nous inviter à animer des réunions publique, des conférences ou des banquets républicains.
- Faire connaître notre site à un maximum de vos connaissances.
- Adhérer à Résistance républicaine, si vous souhaitez vous

organiser, et agir localement et nationalement.